

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 septembre 2005  
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDÉBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mme COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles  
M. DOUGADOS Daniel à Mme. COUTANCEAU Emilie  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. FERILLLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
M. LAMAISON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**U.I.O.M. de CENON - Financement des travaux de mise en conformité -  
Dispositions financières complémentaires - Avenant n°1 à la convention signée  
entre la SO.CO.GEST et la Communauté Urbaine de Bordeaux - Autorisation**

Monsieur HOUDEBERT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2005/0415, le Conseil de Communauté, lors de sa séance du 24 juin 2005 a autorisé M. le Président à signer une convention conclue le 13 juillet 2005, déposée en Préfecture de la Gironde le 26 juillet 2005, avec la SO.CO.GEST pour la reprise par la Communauté Urbaine de Bordeaux de la dette non remboursée à l'expiration, prévue fin 2007, du Bail à Construction liant cette société à notre Etablissement Public.

Cette convention concerne notamment la dette contractée à parité par la SO.CO.GEST auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord et le Groupe Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine, CALYON agent domiciliataire, pour permettre le financement du coût des travaux de mise en conformité de l'U.I.O.M. de CENON évalué à 16.265.000 €.

Aux termes du préambule de cette convention, la Communauté Urbaine devait se prononcer sur, outre la dette non remboursée à l'issue du paiement de l'annuité 2007 et l'incorporation dans son patrimoine des biens de retour, l'octroi de sa garantie à hauteur de 50 % du montant des prêts contractés par la SO.CO.GEST auprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord et du Groupe Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine, CALYON agent domiciliataire, pour la période 2005-2007.

Aussi, et pour lever toutes ambiguïtés qui pourraient subsister quant à l'engagement de la Communauté Urbaine, il convient de préciser, par voie d'avenant, que le Conseil de Communauté du 24 juin 2005, par délibérations n° 2005/0416 et 2005/0417, a accordé sa garantie à hauteur de 50 % pour le remboursement de deux emprunts, d'un montant de 8.132.500 € chacun, soit 4.066.250 €, à contracterauprès de la Caisse d'Epargne Aquitaine Nord et du Groupe Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine, CALYON agent domiciliataire Les conventions annexées aux délibérations susvisées ont été signés le 12 juillet 2005.

Dans ces conditions, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, d'autoriser M. le Président à signer l'avenant n° 1 à la convention du 13 juillet 2005 précisant que la Communauté Urbaine de Bordeaux a accordé sa garantie à hauteur de 50 % du montant des emprunts contractés par la SO.CO.GEST à hauteur de 4.066.250 €.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
6 OCTOBRE 2005

M. HENRI HOUDEBERT

